

publique, des évêques appartenant aux premières familles de l'Etat, voyant tout, qui, sur le moindre soupçon, se faisaient présenter les cahiers du lycée et les dénonçaient au gouvernement. Il y aurait ici beaucoup de mal de fait, avant qu'on s'en fût aperçu ou soucie d'y mettre ordre.

Notions philosophiques des droits et des obligations ; rapports de l'homme en société ; organisation sociale, droit et obligations qui en résultent. Connaissance fondamentale des différens droits (p. 35, IVe. tabl.). La première jeunesse ne doit savoir que trois choses sur l'organisation sociale : Que Dieu a créé l'homme pour la société, ce qui est prouvé par le fait ; que l'état de société rend le gouvernement nécessaire ; que chacun doit obéissance, fidélité et dévouement jusqu'à la mort à celui sous lequel il est né. Personne n'ignore de quels funestes principes les novateurs de France et d'Allemagne ont rempli leurs livres de politique théorique. On ne saurait faire de plus grande imprudence que celle de remuer ce hourbier. Qu'on laisse du moins mûrir l'homme avant de l'initier à ces doctrines, qui sont dangereuses, même lorsqu'elles sont exposées par des hommes sages.

Langue grecque. Croyez-en, M. le Comte, les hommes laborieux qui ont cultivé cette langue si belle et si difficile : il n'y a pas de jeune homme en Russie, né dans la classe distinguée qui n'aimât mieux faire trois campagnes et assister à six batailles rangées que d'apprendre par cœur les seuls conjugaisons grecques. Le relâchement général de la discipline moderne avait déjà chassé le grec de l'enseignement commun, parce que réellement les jeunes gens élevés dans ce que nous appelions mollesse, ne suffisaient plus à ce travail ajouté à celui du latin ; mais ces mêmes jeunes gens, qui étaient pas pour leur apprendre très-médiocrement le grec sans s'occuper d'aucun autre objet. On ne leur apprendra rien, précisément parce qu'on veut leur apprendre tout. Voilà les objets principaux qu'il faudra retrancher sans balancer. Je sais trop bien que les meilleures intentions sont trop impuissantes, et qu'elles doivent se plier jusqu'à un certain point aux préjugés courans : mais il faut toujours marquer le point où il serait bon d'arriver ; l'homme d'Etat s'en approche ensuite autant que les circonstances le lui permettent.

Le jeune homme qui aura terminé son cours, courra sa dix-neuvième année, et l'on peut assurer qu'une éducation soignée, et surtout classique ne peut être achevée, c'est-à-dire, dans un autre sens, commencée, qu'à cet époque, et même un peu plus tard.

Dans une courte lettre qui suivra celle-ci, j'aurai l'honneur, monsieur le Comte, d'ajouter quelques idées sur l'éducation commune considérée sous le rapport de la morale.

Je suis, etc."

Nous regrettons de n'être pas à même, pour le moment du moins, de donner la lettre que le comte de Maistre annonce à la fin de celle-ci.

Ami de la Religion.

ANNALES DE L'ARCHICONFRÉRIE.

Le 3e. Bulletin des Annales de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de Marie vient de paraître. Il est précédé de l'approbation suivante :

" Nous, Denis-Auguste Affre, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Paris,

" Sur le rapport de l'examineur délégué par nous et sur les conclusions favorables de la commission de l'examen des livres, nous avons autorisé et autorisons par ces présentes la publication du 3e. Bulletin de l'Archiconfrérie du Très-Saint et Immaculé Cœur de Marie.

" Ce bulletin nous a semblé propre à répandre de plus en plus une dévotion qui a pris naissance dans le diocèse de Paris, que l'autorité diocésaine a approuvée, et que le souverain Pontife a enrichie de nombreuses indulgences, dévotion qui a produit en France un grand nombre de conversions et augmenté le culte et la confiance envers la très-sainte Vierge, patronne de la Métropole et de tout le diocèse.

" Donné à Paris, sous le seing de notre vicaire-général, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire, le 16 septembre 1843.

S. JAQUEMET, vicaire-général.

" Par mandement de Mgr. l'Archevêque de Paris, F. HIRON,

Chanoine honoraire, pro-secrétaire."

Nous transcrivons aussi la lettre adressée par S. E. le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat de S. S., à M. le curé de Notre-Dame-des-Victoires :

" J'ai lu bien volontiers ce qui a été publié jusqu'ici des Annales de l'Archiconfrérie du très-saint et immaculé Cœur de la Vierge, mère de Dieu, et la consolation que m'a procurée cette lecture n'a pas été légère. En effet, j'ai connu par là les fruits abondants dont cette institution chrétienne est la source, et avec quelle profusion et quelle munificence la très-heureuse Vierge mère de Dieu a daigné récompenser vos efforts et vos travaux, et aussi la piété remarquable des membres de la dite Archiconfrérie. Cette lecture m'a de plus fait concevoir l'espoir assuré de voir une association instituée sous de tels auspices, et si merveilleusement propagée en un si petit nombre d'années, obtenir chaque jour de nouveaux accroissemens, et éprouver dans une plus grande mesure les effets de la divine miséricorde. Pour ce qui me regarde, je ne cesserai de supplier avec instance la très-sainte Vierge, de confirmer et d'accroître dans le cœur des confrères l'humilité chrétienne qui leur est si fort recommandée, de réveiller en eux la charité fraternelle, de la rendre plus active, si elle venait à éprouver quelque affaiblissement, de faire en sorte que leurs prières au Dieu très-bon pour la con-

version des pécheurs, fin principale de cette Archiconfrérie de Notre-Dame, soient de plus en plus ferventes, et obtiennent un heureux effet par le secours de la mère de Dieu, toujours vierge, qui est appelée avec raison le refuge des pécheurs.

" En même temps, je ne saurais m'empêcher de relever par les éloges qu'elles méritent votre piété et votre religion que je connais et apprécie depuis si longtemps, et dont vous donnez journellement des preuves nouvelles dans la direction même de l'Archiconfrérie qui est remise entre vos mains ; je ne veux pas manquer non plus de vous encourager à continuer d'être à jamais infatigable dans la recherche du salut des âmes, comme en effet vous l'avez été jusqu'ici tant par vous-même que par d'autres auxquels vous avez communiqué votre zèle : n'omettez donc aucun genre de soins et de travaux pour enflammer les cœurs des fidèles d'une piété de jour en jour plus fervente envers la Mère de Dieu, dont j'ai entrepris de célébrer, dans une dissertation polémique récemment imprimée, la conception pure de toute tache du péché originel.

" Veuillez enfin me croire animé d'une bienveillance particulière à votre égard et rempli d'estime pour vos vertus, et agréé de bon cœur les sentimens intimes de mon âme, dans lesquels je demande pour vous au Seigneur tout ce qui peut vous être agréable et avantageux.

" Votre très-dévoilé de cœur,

Louis, cardinal LAMBRUSCHINI.

" Donné à Rome, le 2 mars 1843."

Le vénérable directeur de l'Archiconfrérie bénit Dieu des progrès de cette salutaire institution :

" Dès le principe de notre œuvre, dit-il, plein de confiance dans la divine miséricorde, dans la protection si bérigne et si puissante de Marie notre bonne Mère, nous avons osé annoncer que toute la France s'unirait à la petite famille éclose dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires, entrerait dans son sein, et que partout, dans le beau royaume de Marie, les cœurs attirés par les charmes du sien, se réuniraient pour lui rendre en commun des hommages de vénération, d'amour, de confiance et de supplications pour le salut de nos frères. On s'est moqué de nous, on a répondu par des risées à ce cri de notre confiance. Hé bien ! en moins de cinq ans, toute la France a adopté cette sainte dévotion. Aujourd'hui la France toute entière s'est rangée sous l'étendard sacré du Cœur Immaculé de Marie. Ce ne sont point seulement des particuliers, de pieux fidèles qui, en venant demander à l'Archiconfrérie le secours de ses prières, lui apportent le tribut de leurs suffrages, mais ce sont les pontifes de Jésus-Christ, les successeurs des apôtres, qui enseignent aux brebis, aux agneaux que le souverain Pasteur leur a confiés, qui leur apprennent que la bonté divine, que la tendresse de Marie pour les hommes viennent de se révéler sous un nouveau symbole ; et à peine les évêques ont-ils annoncé cette nouvelle, qu' aussitôt les peuples entrent dans une sainte agitation, les confréries sont établies.

Aujourd'hui tous les diocèses de l'Eglise de France possèdent cette sainte institution. Deux d'entre eux, Tarbes et Ajaccio, seuls de toute la France, étaient privés de ces avantages. L'un enfermé dans les Pyrénées, l'autre séparé du continent, lancé au milieu de la Méditerranée, n'avaient aucune connaissance des bénédictions et des faveurs que la protection du Sacré Cœur de Marie procure à la France et au monde entier ; ils ignoraient qu'il suffit d'invoquer le Cœur Sacré et Immaculé de Marie pour en obtenir toute grâce. Notre cœur souffrait de voir deux vastes diocèses de notre France, que Marie bénit et comble de tant de marques de sa tendre prédilection, de voir nos frères exclus de la participation à si de douces grâces. Nous demandions à notre bonne Mère pourquoi cette réserve à leur égard. Nous avons intéressé l'Archiconfrérie au succès de nos desirs. Nous avons fait prier : c'est notre ressource, et Marie, nous a exaucés. Nos frères de Tarbes et d'Ajaccio, arrivés les derniers dans nos rangs, nous promettent de nous dédrammager de l'attente par leur empressement et leur zèle. C'est surtout en Corse que cette double disposition se manifeste. Nous savons que le révérendissime évêque de ce diocèse a invité ses diocésains par une lettre pastorale à honorer le Saint Cœur de Marie, que cette lettre a été entendue avec un enthousiasme universel, que dans beaucoup d'églises sa lecture a été suivie d'un cri unanime de *Viva Jésus, viva Maria !*"

M. Dufrique-Desgenettes parle successivement des grâces et des guérisons obtenues par l'Archiconfrérie. Parmi les grâces les plus remarquables, il faut ranger la conversion de deux Juifs et d'un profanateur sacrilège. Nous citerons un exemple des guérisons.

" A la fin de 1840, dit le vénérable curé de Notre-Dame-des-Victoires, un jeune novice des Frères des Ecoles Chrétiennes vint me trouver et me pria de faire inscrire au nombre des confrères, et de recommander aux prières un de ses frères âgé de 19 ans, demeurant dans une paroisse de la campagne, à l'extrémité du diocèse de Verdun, et éprouvant depuis plus d'un an de violentes attaques d'épilepsie, qui l'avaient réduit à un état permanent d'imbecillité furieuse. Je fis inscrire son frère et nous priâmes pour lui. Quel d le billet d'association arriva chez ses parents, le jeune épileptique le lit (il ignorait qu'on l'eût recommandé aux prières, et il n'avait jamais entendu parler de l'Archiconfrérie), et aussitôt ses accès cessèrent pour ne plus revenir. A partir de cet instant, sa guérison fut consommée. Son frère vint m'apprendre cette heureuse nouvelle, je l'engageai à demander des détails sur cette guérison ; il reçut en réponse, d'un de ses frères, la lettre suivante que je donne dans son texte, n'ayant corrigé que les fautes d'orthographe qui en avaient rendu la lecture difficile.